ID: 059-215906116-20230406-DEL_2023_10-DE 12

DEPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE LILLE **COMMUNE DE VERLINGHEM**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-trois, le jeudi six avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Verlinghem s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Thierry BONTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le vingt-sept mars deux mil vingt-trois, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Membres présents: M. Thierry BONTE, Maire - M. Benoît BOUREL - Mme Anne GOFFAUX - M. Damien DELAIRE - Mme Gaëlle COMBRIS - M. Philippe BUISINE, Adjoints au Maire. Mme Elsa BLANQUART - M. Christophe GAQUIERE, Conseillers Municipaux Délégués. M. Bernard DECLERCK - Mme Dominique QUINART - M. Bruno POLLEZ -Mr Grégoire HAMY - Mme Christiane MEURILLON -Mme Virginie HUGBART-DELANNOY, Conseillers Municipaux.

Absents excusés: Mme Nathalie MASSON (pouvoir à Mme Anne GOFFAUX) - Mme Capucine MAYEUR (pouvoir à M. Grégoire HAMY) - Mme Annick GOUSSEN (pouvoir à Mme Christiane MEURILLON) - M. Éric FORESTIER - M. Antoine CREPIN.

Secrétaire de Séance : M. Bernard DECLERCK.

N° 2023-10 - Objet : Subvention exceptionnelle allouée à l'association Tennis-Club de Verlinghem.

Rapporteur: Mme Anne GOFFAUX.

L'Association Tennis-Club de Verlinghem a sollicité une subvention exceptionnelle pour sa participation à l'enseignement du tennis aux élèves de l'école publique Gutenberg.

Il est proposé de donner une suite favorable à cette demande en attribuant une subvention exceptionnelle de 650,00 € au Tennis-Club de Verlinghem.

Sur proposition de la :

- Commission Animation, sport et culture,
- Commission de Finances.

Ouï l'exposé.

Après en avoir délibéré,

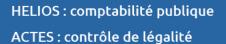
L'Assemblée, à l'unanimité,

- Décide le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 650,00 € à l'association Tennis-Club de Verlinghem.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2023, article 6745.

La secrétaire de séance, Bernard DE&LERC

Certifié exécutoire par le Maire compte tenu de la transmission en Préfecture le 13/04/2023 et de la publication le 14/04/2023 Thierry BONTE, Maire. Pour extrait conforme. Le Maire, Thierry BONTE.

Ainsi fait et délibéré.





Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Verlinghem

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	DEL_2023_10
Objet:	Subvention exceptionnelle Tennis-Club Verlinghem 2023
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-04-06 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières:	7.5 - Subventions
Identifiant unique:	059-215906116-20230406-DEL_2023_10-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Туре	Taille	
Enveloppe métier	text/xml	877 o	
Nom métier : 059-215906116-20230406-DEL_2023_10-DE-1-1_0.xml			
Document principal (Délibération)	application/pdf	73.9 Ko	
Nom original : del_2023_10.pdf			
Nom métier :			
99 DF-059-215906116-20230406-DFL 2023 10-DF-1-1 1 pdf			

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	13 avril 2023 à 17h20min01s	Dépôt initial
En attente de transmission	13 avril 2023 à 17h20min02s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	13 avril 2023 à 17h20min04s	Transmis au MI
Acquittement reçu	13 avril 2023 à 17h20min16s	Reçu par le MI le 2023-04-13